8e. ANNEE. No. 52.

LE MONITEUR HAITIEN.

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS.

ABONNEMENT. — *Le prix de l'abonnement est, pour l'année, 10 gourdes ; pour 6 mois, 6 gourdes ; pour 3 mois, 3 gourdes le prix de chaque feuille est de 25 c. Le bureau de la feuille est chez Monsieur le baron de* MADIOU, *rédacteur-gérant et rédacteur des actes du gouvernement, rue des Miracles. Toutes demandes d'abonnement, lettres et paquets doivent y être adressés, francs de port.*

Port-au-Prince, le 10 Décembre 1853.

PARTIE OFFICIELLE.

LL. MM., parties de Jacmel le 5 courant, sont parvenues à Léogane le même jour dans l'après-midi — Elles ont passé la journée du 6 à Léogane.

Le mercredi, Elles en sont parties à trois heures du matin, se sont arrêtées à Gressier et à Tor, et sont entrées au Port-au-Prince à onze heures du matin, au milieu des acclamations de la population joyeuse de les revoir et des détonnations de l'artillerie de tous les forts. LL. MM. étaient à cheval, en parfaite santé, et S. A. I. la princesse Olive était en voiture. Elles étaient précédées et suivies de la garde impériale. LL. MM., en traversant la ville, se sont arrêtées sous un superbe arc de triomphe élevé dans la Grand'Rue, près de la place Valliere, et y ont écouté avec une noble bienveillance les félicitations qui leur ont été adressées. — Elles se sont ensuite rendues à l'église paroissiale, et ont assisté à un *te deum* qu'a chanté l'abbé Moussa. — Après la cérémonie religieuse LL. MM. se sont transportées au palais impérial au bruit du canon.

PARTIE NON OFFICIELLE.

Jacmel, le 1er. décembre 1853.

Mon cher M.,

Nous venons de rentrer à Jacmel. Notre voyage de Bainet est accompli. L'endroit mérite d'être connu, ne serait-ce que pour se convaincre de l'injustice des mauvaises plaisanteries dont les gens de Bainet sont traditionnellement l'objet. La route est pénible, mais très pittoresque ; la ville ne manque pas d'une certaine originalité et la population en est belle, aimable et fort industrieuse. Elle nous a reçus avec ce sans façon bienveillant qui fesait de nos pères le peuple hospitalier par excellence.

Aussi avons-nous trouvé notre séjour d'autant plus agréable que nous ne nous attendions guère à tuer le temps si vite et si bien. L'indisposition de l'Empereur nous otait d'ailleurs toute envie de nous amuser. L'armée entière, habituée à le voir, depuis si longtemps, braver avec elle, les fatigues des voyages, semblait étonnée que cet homme de fer fut accessible à la fièvre. Dans l'inquiete sollicitude qu'inspirait la santé de l'Empereur, on s'exagerait son indisposition. Bien que deux heures après son arrivée il se fût senti beaucoup mieux, on s'inquiétait encore, on voulait absolument le voir. Logé au rez-de chaussée de l'hôtel du baron d'Alexandre, Sa Majesté entendait tous ces témoignages d'affection !,....

Le lendemain, vers dix heures, nous étions devant le palais, assez maussades, comme vous devez le penser, quand tout-à-coup s'ouvre une porte, et l'Empereur paraît au milieu de nous aussi ferme, aussi gai que d'habitude !..... Jamais apparition ne produisit semblable sensation ! Ce fut un concert étourdissant de *mé l'Empereur ! L'Empereur pas malade encore ! Vive l'Empereur !*..... C'était à qui criait, sautait, riait, et la garde elle-même, oubliant dans sa joie, de présenter les armes, les jetaient à terre pour battre des mains et crier *vive l'Empereur !*

En un instant l'aspect de la ville change... L'heureuse nouvelle la parcourt en une minute.... Chacun vient, chacun veut voir l'Empereur, et cette foule, muette et consternée il y a deux heures, se livre à la plus folle joie.... Les tentes se dressent, le tambour résonne, les drapeaux s'agitent, les danses se forment, et soldats, officiers, bourgeois sautent à qui mieux mieux au bruit des chansons improvisées à l'instant même par des *composes* pour célébrer le retour de l'Empereur à la santé.

Ce fut un bal de huit jours où les plus sages se montrèrent fous.... C'étaient chaque soir des visites aux danses de toutes sortes congo, nago, rada, martinique, voire même quadrilles et carabiniers.... Oui, mon cher, quadrilles sous les tonnelles, quadrilles joués avec beaucoup d'entrain par les *Québreaux* de ces lieux, et dansés avec une ardeur non moins remarquable par toutes ces dames qui, franchement, n'ont jamais été plus jolies que dans ce simple costume de voyage transformé en toilette de bal !

Hier nous avons dansé nos quadrilles d'adieu au palais même.... Dans la nuit, nous avons quitté Bainet en regrettant cette petite ville que S. M. n'oubliera certainement pas, car il a pu y constater combien il a su inspirer d'affections et de dévouement à ceux qui le servent.

Aujourd'hui à neuf heures, nous sommes entrés à Jacmel au milieu des plus vifs témoignages d'enthousiasme.

Adieu. Sous peu je vous verrai et causerai plus longuement avec vous de cette tournée.

En attendant, *vale et me ama.*

P.

ASSASSINAT.

Le courrier du Nord, expédié du Port-au-Prince le 3 du courant à 5 heures de l'après-midi, arriva à l'Arcahaie à minuit, et en repartit à une heure du matin. Il fut arrêté deux heures après son départ, par trois hommes de la paroisse du Port-au-Prince, qui lui assenèrent plusieurs coups de bâton à la tête. Il fut étourdi par ces coups ; les brigands le descendirent de cheval, et lui portèrent plusieurs coups de poignard à l'estomac et à la gorge. Il n'échappa à la mort que pour avoir eu le courage de supporter toutes ces tortures sans donner signe de vie. Les assassins le croyant mort, le trainèrent dans un ravin où ils l'abandonnèrent.

Ils quittèrent la grande route et s'enfoncèrent dans les bois, à peu de distance du lieu où ils venaient de commettre le crime, déchargèrent le mulet, défoncèrent les boîtes et brisèrent les enveloppes de tous les gros paquets. Le courrier ayant entendu le bruit que produisait le défoncement des boîtes jugea que ses assassins l'avaient abandonné ; il se releva, et, par des chemins détournés, réussit à gagner la grande route. Au jour, il atteignit le poste Williamson où il s'évanouit. Au moment qu'il recouvrait ses sens, un petit garçon s'approcha de lui pour savoir qui il était ; il lui fit signe d'arriver et lui dit qu'il venait d'être assassiné. Ce petit garçon le reconnut, et appela ses parens qui s'empressèrent d'aller le secourir, tout en donnant connaissance du fait à l'officier de la police rurale de la section. Celui-ci, à son tour, en prévint le général Jeannot, duc de St.-Jean, et commandant de la paroisse de l'Arcahaie. Le duc de St.-Jean mit sur pied tous les hommes qui se trouvaient dans le bourg,

et sortit à la recherche des assassins. Arrivé à l'endroit où le crime avait eté commis, il trouva le sabre et la tabatière du courrier : il établit des gardes dans toutes les directions, et après quelques recherches il trouva deux des assassins couchés sur la charge ; l'un des deux fut arrêté sur le champ, et le second s'évada ; il ne tarda pas à être arrêté, ainsi que le troisième, qui était à la recherche d'un chemin peu frequenté par où ils devaient s'enfuir avec leur rapine. Ils furent conduits au bourg de l'Arcahaie, où ils énumérerent, en présence des autorités locales, toutes les circonstances qui avaient accompagné cet horrible assassinat.

Le courrier était porteur de g. 22,900, dont 20000 appartenant au gouvernement, de la correspondance du gouvernement, et de celle des particuliers.

Les blessures faites au courrier, quoique graves, ne présentent aucun caractère alarmant. Le général Jeannot, duc de St.-Jean, a déployé dans cette circonstance une intelligence et une activité fort rares. Il a arrêté de sa propre main l'un des brigands lorsqu'il les a surpris dans les bois, près du Magasin Carriès.

Les trois assassins sont de la paroisse du Port-au-Prince. L'un nommé Lafargue Nazon, habite la ville, et les deux autres Merriac et Augustin, habitent Sarthe.

On vient d'arrêter un nommé Pierre Noël, complice, dit-on, du même crime.

Le directeur général de postes Mr. Titon Elie, dès qu'il avait été informé de ce crime, s'était transporté à l'Arcahaie, et avait rétabli les paquets qui avaient été dispersés dans les bois. — Il expédia la même poste dans la nuit de son arrivée à l'Arcahaie, avec un nouveau courier. *Communiqué.*

M. l'abbé Moussa est arrivé au Port-au-Prince le 5 courant, venant de France.

M. Moussa, africain élevé en Europe, est un ecclésiastique vertueux et érudit.

Paroles adressées à S. M. l'Empereur, à l'église paroissiale, par Mr. l'abbé Moussa, le 7 courant.

Sire,

La divine providence dont les secrets sont toujours des mystères à notre humanité a voulu qu'un jeune prêtre de votre propre sang levât sa voix pour exprimer sa vive sympathie à l'enthousiasme universel que le peuple haïtien porte à l'élu du seigneur sur cette terre de la liberté au retour de sa glorieuse tournée.

Ma mission est périlleuse, et je crains avec raison de faire un triste naufrage, car c'est échouer que de ne pas dire assez, et on risque le même danger de dire trop, comme un adulateur. Dans cette triste alternative je choisis un juste milieu qui est de bénir le seigneur notre Dieu, de nous avoir donné dans des circonstances difficiles et délicates, non un maître, un dominateur, mais un ami, un père dont la haute et noble ambition est le triomphe de notre sainte religion catholique romaine, et le bonheur de ses sujets.

Votre ministère paternel, Sire, le plus beau des régimes, forcera tous vos serviteurs fidèles et dévoués à léguer à leur postérité votre heureux règne comme le mémorial de la paternité. Béni soit le Dieu qui me fait la faveur de rencontrer votre auguste Majesté aux pieds du sanctuaire, mon alliance avec Haïti n'en sera que plus sacrée.

Ouvrez vous, portes de Sion, pour recevoir le monarque dont la haute piété honore notre sainte religion, et aux pieds des autels du Dieu vivant j'acheverai mon sacrifice et mon dévouement à l'Empire d'Haïti.

Vive l'Empereur Faustin, vivent l'Impératrice et sa noble famille, vivent ses sujets fideles les plus dévoués que j'ai rencontrés sur la terre passagère de ce bas monde.

EXTERIEUR.

AFFAIRES D'ORIENT.

Les hostilités ont continué avec un grand acharnement entre les Turcs et les Russes.

Vienne. — Les Turcs ont déjà traversé Bucharest qui est en flammes en trois endroits.

Les Russes sont en retraite sur Constadt. Quinze mille turcs ont été expédiés pour intercepter leur retraite à travers la principauté de Servie.

Le gouvernement autrichien a ordonné à un corps d'armée de se concentrer immédiatement dans la Croatie.

Times, 17 novembre.

— Dans la plupart des rencontres qui ont eu lieu les Turcs ont été vainqueurs.

Par un manifeste, l'Empereur Nicolas a déclaré qu'il soutiendrait la lutte avec la plus grande vigueur.

CUBA. — *Immigration des colons chinois.* — Il est successivement arrivé d'Amoy (Chine), en février dernier, 13 navires de commerce anglais, qui ont amené à la Havane 800 à 900 colons chinois, destinés à prendre part aux travaux agricoles dans l'île de Cuba.

Ces arrivages sont un commencement d'exécution du contrat passée l'année dernière, avec le concours de la *Junta de Fomento*, entre la maison Villado et comp., de la Havane, et différents propriétaires de l'île, pour l'introduction, dans le cours de deux années, de 3,000 asiatiques, dont un cinquième de femmes.

Les conditions stipulées, tant au profit des contractants que des colons, sont, en ce qui concerne les premiers, le paiement d'une prime de 125 piastres pour chaque colon, et en faveur de celui-ci, un salaire mensuel de 4 piastres pendant la durée de l'engagement fixée à 8 ans, pour la nourriture, le vêtement et les soins médicaux.

Par suite d'une seconde convention, 3000 autres colons asiatiques doivent également être dirigés sur l'île de Cuba. Des avis récents font connaître que plusieurs navires espagnols ont été frêtés pour ce transport dans les mers de chine, et devaient partir d'Amoy dans les mois de novembre et de décembre 1852. Le nombre total attendu à la Havane est ainsi de 6,000.

Le moment approche donc où l'on pourra faire, dans l'île de Cuba, des essais plus sérieux et plus concluants que ceux qui y ont été tentés jusqu'ici pour l'approbation des colons asiatiques aux durs travaux de l'agriculture sous les tropiques.

PROMENADE EN AMERIQUE.

1er. mars.

Nous sommes partis ce matin de Puebla pour Mexico, où nous arriverons avant la nuit. Dans la diligence, il y a des espagnols du Mexique et un Espagnol d'Europe. Celui-ci vante sans cesse son pays, on le laisse dire ; mais s'il met pied à terre, on profite de ce moment pour dire du mal de l'Espagne. Un français établi au Mexique, qui a fait des affaires aux Etats-Unis, commence par dire des *Yankees* tout le mal possible : *son insolentes, malos ;* puis, en parlant de bateaux à vapeur, de chemins de fer, de l'activité industrielle et commerciale des Américains, il arrive à un enthousiasme sans bornes et dit : « Ils font de merveilleux progrès, c'est un grand pouple. »

Après avoir traversé un bois de pins appelé le Piñal, célèbre dans l'histoire des bandits mexicains, on arrive à un point d'où le plateau de Mexico se développe devant le regard. C'est un des plus étonnans spectacles qui soit dans l'univers. Les grands sommets neigeux qui dominent tout, les montagnes amoncelées à leur base, les lacs au pied de ces montagnes, des arbres tropicaux et des arbres toujours verts, la neige vue à travers les aloès, composent un ensemble beaucoup plus singulier que la nature des tropiques avec la majestueuse et riante monotonie de ses palmiers, de ses cocotiers, de ses bananiers. Cette végétation n'a point, au premier coup d'œil, l'air exotique de la végétation de Cuba. Voilà des arbres analogues aux arbres de l'Europe tempérée, aux ormes, aux frênes, aux peupliers : seulement ce ne sont ni des ormes, ni des frênes, ni des peupliers ; c'est un aspect étranger, mais non pas étrange, un inconnu qui rappelle le connu, qui en diffère et qui lui ressemble.

En approchant de la capitale du Mexique, on passe entre les deux lacs de Chalco et de Tezcuco. On les appelle *laguna*, et ils ont en effet un air de lagune. Sur les bords, des troupes de cigognes blanches se pressent comme un troupeau de brebis. La plaine qui entoure Mexico a formé le fond d'un grand lac. Les deux qui subsistent aujourd'hui sont un faible reste de l'immense nappe d'eau qui baignait autrefois le pied de ces hautes montagnes.

Enfin nous entrons à Mexico. C'est une sensation singulière de rencontrer ainsi à deux mille lieues de l'Europe, à sept mille pieds au-dessus du niveau de la mer, une

ville de cent cinquante mille âmes, une capitale dont l'aspect est européen, — de retrouver au bout du monde des souvenirs historiques, et quels souvenirs ! ceux du fait le plus extraordinaire peut-être qui ait été accompli par l'audace humaine.

L'aspect de Mexico ne frappe pas d'abord autant qu'on s'y attendait. La ville a une physionomie moins caractérisée, moins marquée du vieux type espagnol que Puebla ; mais quand on a parcouru les longues et larges rues qui traversent Mexico dans toute son étendue, en voyant sur la route s'élever les dômes colorés des couvens et des églises, on commence à ressentir le charme de cette singulière et lointaine cité, à laquelle on arrive du climat brûlant de Vera-Cruz en montant de zone en zone l'échelle des végétations successives, et qui, à la hauteur de l'hospice du mont de Saint-Bernard, jouit d'un ciel délicieusement tempéré. Ce soir, la nuit est admirable ; les vastes rues de Mexico sont blanchies par la lune ; la grande place paraît immense. De deux côtés, elle est bordée de portiques : en face de moi, la cathédrale s'élève derrière une rangée d'arbres, sur l'emplacement de l'ancien temple mexicain ; le palais du président et des deux chambres se prolonge à ma droite comme une longue bande blanche. Malheureusement tous ces édifices, y compris la cathédrale et le palais, ne sont pas assez élevés pour l'étendue de la place, l'une des plus spacieuses et des plus régulières qu'il y ait au monde. Ce qui en fait le charme à cette heure, c'est la grandeur de l'espace céleste que le regard embrasse, c'est cette coupole d'un bleu si pur et si doux, qui semble s'appuyer de toutes parts sur un carré de marbre blanc, et au sommet de laquelle la lune est suspendue comme une lampe d'albâtre à une tente d'azur. Dès neuf heures du soir, la place est vide, les rues sont désertes. Peu de piétons les traversent ; quelques voitures roulent dans l'éloignement et rappellent qu'on est dans une capitale, capitale endormie et muette, qui semble se recueillir dans les souvenirs de son passé et se préparer aux soucis de son avenir, car sur cette place ont défilé vainqueurs ces hommes entreprenans du nord, qui en savent maintenant le chemin et qui y reviendront.

2 mars.

Après avoir entrevu hier Mexico aux approches du soir et au clair de lune, j'ai erré aujourd'hui dans les rues et les faubourgs. Au sein de cette ville espagnole, comparativement ancienne, je retrouve la régularité à laquelle m'avaient accoutumé les cités neuves des Etats-Unis. Presque toutes les rues se coupent à angle droit, comme les rues de New-York ou de Philadelphie.

Chose étrange, cette symétrie, caractère des villes qu'on bâtit aujourd'hui de toutes pièces dans l'Amerique du Nord, parce qu'on n'est gêné par aucun débris du passé, comme on aligne les sillons d'un champ nouvellement défriché, cette symétrie est ici un legs de l'ancienne civilisation aztéque (1).

Cortez, après avoir détruit la ville de Montezuma (2), fit construire la sienne sur le même plan. Les quartiers de la ville actuelle correspondent aux quatre quartiers de l'ancienne capitale et de plusieurs autres villes aztèques. Celles-ci était construites avec la plus exacte symétrie et divisée en carrés et en parallélogrammes. Cette disposition, qui est évidente sur un plan de ville aztèque dont on possède un fragment, me paraît avoir été assez générale au Mexique avant la conquête. J'ai vu deux autres plans d'anciennes villes qui offrent la même régularité : elle est encore sensible dans l'aspect de la ville de Cholula.

Le Mexico primitif était traversé par des canaux comme Venise, ou plutôt comme les villes de Hollande, car il y avait en général un chemin latéral entre le canal et les maisons. Quoi qu'il en soit, Cervantes a pu, dans une de ses nouvelles, comparer Venise à Mexico. Aujourd'hui on a d'abord de la peine à s'expliquer cette comparaison. Les canaux ne sont visibles que dans un quartier de la ville, partout ailleurs ils ont disparu aux regards, mais ils existent encore sous le sol pavé des rues qui les ont remplacés et qui marquent la direction des canaux. Un changement pareil attend probablement Venise elle-même. Un jour, ses canaux seront comblés, et les voitures rouleront où glissent maintenant les gondoles ; partout l'extraordinaire, le singulier, tendent à disparaître : l'uniformité et la monotonie s'emparent du monde. Quelquefois les anciens canaux, aujourd'hui transformés en égouts, se révèlent par l'odeur qu'ils exhalent. Çà et là, dans les faubourgs de la ville, je vois des amas d'ordures et des eaux stagnantes et croupissantes. Rien ne montre mieux combien l'air de de Mexico est salubre. Partout ailleurs ces cloaques produiraient mille maux : mais à huit mille pieds au-dessus de la mer, à une hauteur qui est celle de la moyenne région des Alpes, la pureté de l'atmosphère est telle que les maladies si fréquentes dans les parties basses du pays sont ici entièrement inconnues. Seulement la situation de Mexico est contraire aux poitrines délicates, qui peuvent difficilement respirer dans une atmosphère si rare. L'été, cette asmosphère est troublée par des orages presque journaliers, A cela près, le climat de Mexico est très sain ; il est aussi très agréable parce qu'il n'atteint jamais les extrémités du chaud et du froid, et forme sous ce rapport un parfait contraste avec les brusques changemens de climat des États-Unis. Son plus grand inconvénient, c'est que, durant plusieurs mois, au lieu des pluies continues ordinaires dans les pays tropicaux, il tombe ici tous les jours une averse dans l'après-midi. A l'époque de l'année où nous sommes, il n'y a rien de pareil ; cependant chaque soir on s'aperçoit d'un certain trouble qui n'est pas suffisant pour altérer la sérénité du temps, mais semble toujours la menacer.

La pureté de l'air, ici comme en Egypte, et accompagnée d'une extrême sécheresse. Les cigares se cassent comme nos chapeaux de paille se cassaient sur le Nil. On ne sait ce qu'est l'humidité : cetie extrême sécheresse et les orages quotidiens de l'été fatiguent les organisations délicates et surtout les personnes nerveuses. Ces dernières ne peuvent vivre Mexico.

Ce qui est particulier à Mexico et ne se trouve nulle part aux Etats-Unis, c'est qu'au bout de chacune de ces rues larges et droites on aperçoit une montagne, comme dans certaines petites villes des Alpes ou des Pyrénées ; mais ici le spectacle frappe davantage, parce qu'on est dans une plaine et dans une ville de cent cinquante mille âmes. Imaginez qu'au bout de la rue du Faubourg-Saint-Honoré ou de la rue du Bac on aperçoive un sommet bleuâtre s'élevant à dix mille pieds : on avouera que ces rues gagneraient à la perspective.

Les faubourgs sont tristes et ont l'air assez misérable. On ne s'y doit risquer vers le soir qu'avec précaution. Il arrive parfois qu'aux portes de la ville un cavalier qui passe à vingt pas de vous, vous lance subtilement le *lazo* : c'est une corde enroulée au pommeau de la selle avec laquelle il vous atteint comme un bœuf ou un cheval sauvage, vous entraîne et vous assassine un peu plus loin tout à son aise. Un voyageur anglais raconte qu'il n'a échappé qu'a grand-peine à ce danger. Le *lazo* est, comme on voit, une arme qui peut être mortelle, et celà est si vrai que pour avoir le droit d'en être muni on a besoin d'un port d'armes.

Mexico est une grande ville espagnole qui a l'air plus imposant, plus majestueux, plus *capitale* qu'aucune cité d'Espagne, sans en excepter Madrid. Surmonté de ses nombreux clochers et environné d'une vaste plaine terminée par des montagne, Mexico rappelle un peu Rome. Ses grandes rues droites, régulières, lui donnent une apparence assez voisine de celle qu'offre Berlin. Il a aussi quelque chose de Naples et de Turin, avec un caractère qui lui est propre. Mexico fait penser à plusieurs villes d'Europe, et diffère cependant de chacune de ces villes. Il rappelle tout et ne ressemble à rien.

Quand on va dans la rue *Plateros* (1) et dans le quartier marchand, dont elle forme le centre, on a le plaisir d'entendre parler français dans presque tous les

---

(1) *Aztèques* était le nom que se donnaient les populations qui occupaient Mexico et gouvernaient une partie du Mexique à l'arrivée de Cortez.

(2) Le véritable nom de ce prince était Motenezuma. J'ai suivi l'usage établi. Je ne vois pas quel agrément donne à une phrase française l'introduction d'un nom bizarre et inaccoutumé Je dirais volontiers *Montézume*, et je regrette le temps où Bossuet appelait M. de Fuentes *le valeureux comte de fontaines.*

(1) La rue des Orfévres, mot à mot des argentiers.

magasins. Les Français sont assez nombreux à Mexico. Ils y font le commerce d'orfévrerie ou de modes ; ils sont bottiers, cuisiniers, coiffeurs, gagnent beaucoup d'argent en peu de temps, et selon leur habitude, quand ils ont fait fortune, quittent le pays pour retourner chez eux. Il y a aussi bon nombre de négocians anglais ; en général, ils s'établissent sur un grand pied. J'ai rencontré également des négocians allemands surtout des Hambourgeois.

(*A continuer*).

AVIS DIVERS.

Les examens publics de l'institution du baron Eug. de Bourjolly auront lieu le 15 et le 16. décembre prochain. — Les pères de famille et les amis de la jeunesse studieuse sont invités à y assister.

Port-au-Prince, le 29 novembre 1853.

Les soussignés ont l'honneur d'informer le public et leurs amis qu'à dater du 1er. janvier prochain, Mr. Louis Hartmann, en sa qualité d'intéressé dans leur maison de commerce établie en cette ville sous la raison d'Arthur B. White et comp. continuera à signer par procuration au nom de ladite maison.

Port-au-Prince, le 1er. décembre 1853.

Arthur B. White et comp,

Mr. Surville Toussaint, représentant du peuple, nous a prié d'insérer les pièces qui suivent :

— Suite. —

Pardevant Me Bignon et son collègue, notaires à Bordeaux, soussignés,

A comparu :

Mr. Isaac Louverture, propriétaire, demeurant a Bordeaux rue neuve de l'intendance nº. 6.

Lequel, en révoquant tous pouvoirs qu'il a donnés aux effets ci-après, notamment à Mme. ve. Lassuse-Saint-Macary,

A par ces présentes, constitué pour son mandataire et chargé d'affaires général à l'île d'Haïti.

Mr. Hippolyte de Saint-Antoine, secrétaire général de l'institut d'Afrique, demeurant à Paris rue Saint Florentin nº. 7.

Auquel il donne plein pouvoir de, pour lui et son nom, régir, gérer et administrer tous les biens et affaires du constituant à l'île d'Haïti.

Prendre possession de toutes les propriétés du comparant énumérées dans l'acte du 1er avril 1822, revêtu de la signature du président Boyer, excepté de la maison de Saint Michel de l'Atalaye à laquelle il a renoncé et de l'habitation Neuville, donnée en jouissance à Mme Ve. Claude Martin, tante du comparant.

Prendre possession de la portion de terrain de son habitation Descahant indûment occupée par des tiers : toucher et réclamer à ce sujet toutes indemnités et restitutions de fruits, notamment d'un individu qui depuis 1841, a occupé une portion considérable de la dite habitation Descahaut.

Toucher et recevoir toutes les sommes qui peuvent et pourront être dues au constituant à quelque titre que ce soit et par quelque personne que ce puisse être dans l'île d'Haïti.

Réclamer le montant du bois d'acajou ou de la terre de St.-Raphaël et de celle de Lopine, de la maison Gardère des Gonaïves, et de Mr. Reymond Petit ou de ses héritiers, pour les coupes qu'ils ont faites sous l'administration du sénateur Joseph Noël, ancien chargé d'affaires de Mr. Louverture.

S'informer qu'elles sont les personnes qui ont coupé, après la maison Gardère, et Mr. Raymond Petit, du bois d'acajou aux terres du constituant, à Saint-Raphaël et Lopine.

En conséquence prendre toutes mesures d'administration nécessaires, retirer des mains de Mme. St.-Macary et de tous précédents mandataires les procurations que leur a données le comparant.

Entendre, débattre, clore et arrêter tous comptes, en solder ou recevoir les reliquats.

De toutes sommes reçues, donner quittances et décharges. En cas de difficultés quelconques ou à défaut de paiement, exercer toutes poursuites, contraintes et diligences nécessaires, citer, comparaître devant tous tribunaux compétens, obtenir tous jugemens et arrêts, les faire exécuter par tous les moyens de droit.

En tout état de cause se désister de toutes demandes et poursuites, traiter, transiger.

Aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes, substituer une ou plusieurs personnes dans la totalité ou partie des pouvoirs conférés à Mr. de St.-Antoine, par ces présentes ; révoquer les mandataires substitués, en nommer d'autres, apurer les comptes des mandataires révoqués, généralement faire tout ce qui sera nécessaire.

Donc acte : Fait et passé à Bordeaux en la demeure de Mr. Louverture, l'an 1851, le 20 février.

Et après lecture faite Mr. Louverture a signé avec les notaires. Signé à la minute Isaac Louvertnre et les notaires :

Ensuite se trouve la mention suivante, enrégistré à Bordeaux le 21 février 1851 fº. 51, Rº. 6, 8. reçu 2 francs 20c. de décime.

Signé : Méandre Lapouyade.

Et en marge est écrit :

Vu pour légalisation de la signature de Mr. Bignon, notaire à Bordeaux, par nous juge du tribunal de première instance de Bordeaux, délégué par Mr. le président.

Bordeaux le 21 février 1851.

Signé : LABORIE.

Il est ainsi en l'expédition de la procuration en l'autre part énoncée, déposée au rang des minutes de Mr. Etienne François Victor Guénin, soussigné, suivant acte reçu par lui et son collègue, notaires à Paris, le 7 avril 1852, enrégistré.

Signé : GUENIN.

Vu pour légalisation de la signature de Mr. Guénin notaire à Paris, par nous juge, pour empêchement de M. le président du tribunal civil de la Seine.

Paris le 26 octobre 1853.

Signé : DURAND.

Vu la signature de M. Durand apposée ci-dessus.

Paris, le 26 octobre 1853.

Par délégation du ministre de la justice.

Le chef de bureau,

Signé : CH. Mausat LAROCHE.

Le ministre des affaires étrangères, certifie véritable la signature ci dessus de M. Mansat Laroche.

Paris, le 26 octobre 1853.

Par autorisation du ministre.

Pour le chef du bureau de la chancellerie,

Signé : DUBOIS.

Vu pour légalisation de la signature ci-dessus apposée de Mr. Dubois.

Paris, le 26 octobre 1853.

Le chargé des affaires de la légation haïtienne,

Signé : E. Séguy VILLEVALEIX.

VENTE PAR LICITATION.

Il sera procédé le mercredi que l'on comptera quatorze décembre courant, à huit heures du matin, en l'étude de Me. Thomas Madiou notaire public, demeurant au Port-au-Prince, et en vertu de la grosse d'un jugement de la cour impériale du Port-au-Prince en date du vingt-huit novembre expiré, dûment enrégistré, à la licitation d'une maison sise au Port-au-Prince, rue Américaine, de la contenance environ de soixante pieds de profondeur sur quarante de façade, indivise entre la mineure Blésie Flambert, qui a pour tutrice la dame Hercilia Riboul veuve A. Flambert, propriétaire, demeurant au Port-au-Prince, et pour subrogé tuteur le sieur Annastase Régnier, aussi propriétaire demeurant en cette ville ; et le mineur Dupin Flambert qui a pour tuteur le sieur Marmond Flambert, propriétaire, demeurant au Port-au-Prince, et subrogé tuteur le sieur J. P. Dauphin propriétaire, demeurant au Port-au-Prince. Sur la mise à prix fixée par les experts à la somme de trois mille cinq cents gourdes.

Fait au Port-au-Prince le 14 décembre 185 .

Le défenseur poursuivant (signé) P. N. Valcin.

ADJUDICATION.

Mr. D. Lafond, propriétaire, demeurant en cette ville, fait savoir au public que le vingt du courant à deux heures de relevée il sera procédé en l'étude de Me. Madiou, notaire au Port-au-Prince, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur d'une habitation connue sous le nom de la Mahotière, située au pays pourri ayant une quantité de quarante carreaux de terre environ dont une portion est occupée par un habitant du lieu, sur la mise à prix de quatre mille gourdes.

S'adresser pour plus amples renseignemens à Mr. Madiou dépositaire du cahier des charges.

Port-au-Prince, 5 décembre 1853.

D. LAFOND.

DE L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE.